

Référence bibliographique: Jacques-Vincent Delacroix (Éd.): "LII. Discours.", dans: *Le Spectateur français avant la révolution*, Vol.1\052 (1795), pp. 409-416, édité dans: Ertler, Klaus-Dieter / Hobisch, Elisabeth (Éd.): *Les "Spectators" dans le contexte international*. Édition numérique, Graz 2011-2019, hdl.handle.net/11471/513.20.4163

Ebene 1 »

LII. DISCOURS.

Sur la Révolution de Suède, arrivée en 1771.

Ebene 2 » QU'UN prince philosophe, né avec les qualités rares qui donnent des héros à l'univers, des législateurs à l'humanité, de bons rois aux peuples, des protecteurs aux talents, sorte tout-à-coup de l'obscurité, agrandisse ses états, répande au loin la terreur de son nom, force à l'étonnement, à l'admiration ses ennemis dispersés, cela est dans l'ordre des événemens nécessaires ; qu'un habile navigateur qui a profondément réfléchi sur la carte des mers, qui a suivi la marche des hommes intrépides qui ont les premiers doublé le Cap de Bonne-Espérance et pénétré dans les Indes, après avoir présidé à la construction du vaisseau qu'il doit monter, lui avoir donné la coupe la plus légère, la plus favorable, s'être pourvu de bons instrumens de mathématiques, d'alimens incorruptibles, se confie courageusement à l'élément qui divise le globe, se fraie un nouveau chemin et découvre une contrée inconnue, un peuple ignoré, c'est le succès du génie ; mais qu'un souverain que sa nation, rendue à la liberté, a mis dans les fers, qui est environné de surveillans inquiets et jaloux, vienne tout-à-coup à rompre sa chaîne, fasse tomber à ses genoux ses gardiens tremplans, en exige le serment de n'être plus que ses sujets, remonte avec sécurité sur le trône élevé de ses ancêtres, et y déploie toute leur puissance ; voilà ce que l'imagination a peine à concevoir, et ce qui vient pourtant d'arriver !

Il ne nous appartient pas d'examiner s'il est permis à un peuple de porter atteinte à l'autorité d'un prince qui règne sur lui, s'il a le droit de rapprocher les bornes de sa puissance, de le mettre dans l'impossibilité d'abuser d'un pouvoir illimité ; si c'est un crime à lui d'émousser le fer qui va le percer, de briser le sceptre qui frappe trop souvent sa tête. Ce n'est pas à nous non plus à peser si un souverain doit être déterminé par d'autre motif que celui du bien général, si toute autre ambition que celle du bonheur et de la gloire de son peuple, n'est pas un crime envers l'état ; enfin, s'il a d'autres moyens à faire valoir que ceux de l'équité et de la persuasion ; toutes nos réflexions à cet égard seroient au moins inutiles.

La révolution que la Suède vient d'éprouver, est un des grands événemens qui attirent les regards de l'univers. Peut-être essayerions-nous un jour d'en marquer les causes¹. Tant que la Suède a eu des héros pour maîtres, elle n'a été, pour ainsi dire, habitée que par des soldats. Les loix nationales, les sénats, les privilèges, sont sans pouvoir contre un prince qui est à la tête de ses troupes : ce ne sont que des fils qu'il brise comme l'oiseau rompt les lacs dont l'araignée s'environne. Le guerrier ne connoît, ne chérit que le général, qui verse sur lui l'argent, les honneurs. Le feu de la guerre effraye la justice, et le bruit des armes couvre sa voix. Charles XII envoyoit une de ses bottes à son parlement pour y présider. Mais lorsque les rois sont rentrés dans leur palais, le soldat devenu laboureur change son fer meurtrier contre celui qui nourrit les hommes. Il arrête alors un regard de pitié sur ses concitoyens, dont il avoit dévoré le patrimoine avec tant d'insouciance. Les loix commencent à reprendre leur empire ; le mot de patrie, si long-temps oublié, se fait entendre, et porte dans toutes les ames un sentiment doux et tranquille ; l'état épuisé arrête un œil de tristesse sur celui qui a desséché la source d'abondance qui le faisoit fleurir ; il s'oppose à ses projets destructeurs, et fait ses efforts pour échapper à de nouveaux malheurs. C'est presque toujours du sein de la misère que naissent les idées de liberté. Les hommes ne reviennent à l'indépendance que lorsqu'ils sont bien fatigués de la servitude ; et ils repassent ensuite dans les chaînes, lorsqu'ils sont éniivrés des douceurs de la liberté. Les souverains veulent-ils agrandir leur autorité, qu'ils multiplient les fêtes qu'ils dispensent

¹ Voyez le tome premier des Constitutions de l'Europe.

les honneurs, qu'ils fassent régner l'abondance. Leurs sujets, heureux et contents, livrés tout à leurs jeux, semblables aux enfans, se laisseront enlever ce qu'ils devoient garder si précieusement.

Depuis long-temps des guerres malheureuses et imprudentes avoient plongé la Suède [413] dans un état de langueur et de discrédit. Sa population étoit diminuée par l'émigration des ouvriers, dont l'industrie n'étoit point encouragée. Elle étoit chargée de dettes, que le commerce anéanti ne pouvoit plus éteindre. Le trésor épuisé avoit été mis sous la dépendance de tous les ordres de citoyens, un roi qui n'avoit plus d'argent à donner à ses soldats, et se trouvoit enchaîné dans l'inaction par la pauvreté de son peuple, dont ses prédécesseurs avoient exprimé la substance. Les foibles secours qu'ils obtenoient des états assemblés, ne lui étoient accordés qu'à des conditions onéreuses. Le pouvoir des sénateurs augmentoit avec ses besoins ; il achetoit d'une partie de sa puissance l'argent qu'il lui falloit <sic> pour conserver son éclat. Une administration gênante régnoit autour de lui : bientôt, sous des vues d'économie, se cachèrent des idées ambitieuses. Le palais du souverain devint pour lui une superbe prison : au lieu d'être environné de ses serviteurs, il ne le fut plus que de ceux de l'état. Son autorité n'étoit qu'un fantôme ; son trône pouvoit être comparé à la base d'une divinité que des ministres imposteurs feignent de respecter, mais qu'ils méprisent et à laquelle ils font rendre [414] les oracles qu'il leur plaît. Si l'indépendance et le pouvoir enlevés au prince eussent été également répartis sur tous les ordres des citoyens ; si on eut vu régner à sa place un accord unanime et le desir du bien public ; si une jalousie destructive n'eut pas porté la division et étouffé le patriotisme, la Suède auroit pu savourer long-temps les charmes de la liberté, regagner ce que l'ambition, la témérité, le despotisme, lui avoient enlevé. Si les sénateurs, au lieu d'avoir sans cesse les yeux attachés sur leur captif, pour épier tous ses mouvemens ; si, au lieu de concentrer parmi eux les dignités et le pouvoir, ils eussent jetté leur regard au loin, encouragé l'agriculture, qui vivifie un pays pauvre, rétablit les manufactures qui retiennent l'artisan toujours prêt à fuir chez l'étranger où l'intérêt l'appelle ; s'ils eussent reculé les bornes du commerce, et avoient accordé aux négocians les privilèges qui l'enhardissent et doublent son activité ; s'ils eussent eu l'adresse de faire sentir à l'ordre militaire combien il est honorable de ne servir que l'état, de ne devoir son sang qu'à ses concitoyens, de n'être plus que les soldats de la patrie, le travail, l'industrie, le courage, l'honneur auroient ramené [415] l'abondance dans un pays si long-temps dévasté, et qui, depuis un siècle, a perdu la moitié de ses habitans, et plus d'un tiers de son revenu.

Puisque ce peuple n'a pas su profiter de son bonheur, puisque le don le plus précieux a été pour lui un don funeste, il faut que le prince, qui vient de reprendre l'autorité échappée des mains de ses ancêtres, apprenne à l'univers qu'un bon roi ne peut être trop puissant ; qu'il est des instans où un état a besoin, comme Rome autrefois, d'un dictateur au-dessus du sénat, et même de la loi. Mais si ce dictateur étoit un Sylla, un Antoine, si la vengeance et la haine s'étoient emparé de son ame. . . . ô hommes, que vous êtes à plaindre ! Non, le prince qui a reçu de la nature le don de persuader, qui s'est montré jusqu'à présent sous des dehors si séduisans, ne porte point un cœur insensible, ambitieux. Il justifiera l'intérêt que l'Europe prend à sa gloire et à ses succès ; il remplira l'engagement solennel qu'il a formé de régner sur un peuple libre. Après avoir parlé comme un père, il n'agira pas comme un tyran. Ce que son sénat, ce que tous les ordres réunis n'ont pu faire pour le bonheur de la Suède. [416] Il le fera seul ; et ses sujets béniront à jamais le jour où ils ont cessé d'être indépendans pour devenir heureux. « Ebene 2 » Ebene 1